

Evaluation structurelle du système bancaire et financier algérien par la méthode du « Benchmarking »

Touil Meriem

Université de Tlemcen

Résumé :

Le benchmarking constitue une démarche importante pour l'évaluation du secteur bancaire et financier algérien après plus de deux décennies de réformes dans la cadre de la transition par rapport à une série de pays des PECO qui ont ainsi opté pour la transition vers l'économie de marché dans la même période que l'Algérie (le début des années 90) et sont parvenu à rendre leurs systèmes bancaires et financiers efficaces dans l'objectif de déterminer les écarts.

Le système bancaire algérien demeure toujours très peu développé, les chantiers les plus importants des réformes, liés à la gouvernance des banques, l'ouverture du capital de certaines banques publiques, le renforcement du contrôle bancaire, ainsi que l'amélioration du marché de crédit et la dynamisation du marché financier et du commerce électronique tardent à se concrétiser, ce qui influe beaucoup sur les performances de toute l'économie.

Abstract :

Benchmarking is an important step for the evaluation of the Algerian banking and financial sector after more than two decades of reforms in the context of transition from a series of CEE countries that have opted for the transition to the economy market in the same period as Algeria (the early 90s) and are able to make effective their banking and financial systems with the aim to identify gaps.

The Algerian banking system remains poorly developed, the most important projects of reforms relating to governance of banks, opening the capital of some public banks, strengthening banking supervision and improving credit market and boosting the financial market and e-commerce are slow to materialize, which greatly affects the performance of the whole economy.

Mots clés : Le benchmarking – le secteur bancaire et financier

Introduction :

Les évolutions économiques, financières, technologiques... dans le cadre de la globalisation, rendent plus difficile le maintien de position dans les marchés par la forte concurrence et une clientèle bien informée, très exigeante et volatile, les entreprises font de leurs mieux pour acquérir de nouvelles parts de marché et consolider leurs positions vis-à-vis des concurrents par le biais d'un certain nombre

de stratégies, notamment par la méthode du Benchmarking qui est devenue un outil très recommandé par les experts pour s'aligner ou devancer la concurrence.

Nous avons opté pour la méthode du « Benchmarking », ou ce qu'on appelle aussi la **référenciation** ou l'**étalonnage** ou le **parangonnage** qui est une technique de marketing ou de gestion de la qualité qui consiste à étudier et analyser les modes d'organisation et les techniques de gestion des autres entreprises ayant une activité identique à celle qui réalise le benchmark, afin de s'en inspirer à partir d'une analyse comparative des meilleures pratiques pour améliorer la performance de son organisation. La méthode du benchmarking permet la comparaison des agences bancaires entre elles, ou les banques à l'international par rapport à ceux des pays voisins.

Nous avons fait référence pour l'établissement de cet article à l'étude menée par Taïbi Asmaa intitulé « l'impact du benchmarking sur l'élaboration d'une stratégie de communication ». Et l'étude de Madiou Lydia intitulé « Mesure et optimisation de la rentabilité des banques par application du benchmarking et la méthode d'enveloppement des données ».

Cet article vise le secteur bancaire et financier algérien, les vagues successives de réformes dans l'objectif de catalyser les banques et le marché financier pour le financement de la croissance économique ne sont pas parvenues à rendre le système bancaire et financier algérien efficace, ce qui nous mène à proposer la problématique de recherche suivante :

- Quels enjeux pour le développement du secteur bancaire et financier algérien ?

Cette problématique nécessite de répondre aux questions suivantes :

- quel est le résultat des réformes introduites au sein de la transition et la libéralisation ?
- quels sont les enjeux qui permettent de mieux orienter la stratégie de modernisation du secteur ?

Nous avons tenté d'évaluer le secteur bancaire et financier algérien par rapport à une série de pays des PECO qui ont ainsi opté pour la transition vers l'économie de marché dans la même période que l'Algérie (le début des années 90) et sont parvenu à rendre leurs systèmes bancaires et financiers efficaces dans l'objectif de déterminer les écarts.

La plupart des banques dans le monde fournissent actuellement de gros efforts afin de mieux apprécier leurs activités et de se positionner par des stratégies performantes reposant sur des outils d'analyse et d'évaluation tel que le benchmarking qui permet par la comparaison de déterminer ses points forts et faibles pour mieux se positionner. Pour cela nous reposons sur l'hypothèse que :

- Le benchmarking qui compare le secteur bancaire et financier algérien par rapports à ceux qui ont poursuivie le même parcours constitue une démarche importante pour l'évaluation du secteur après plus de deux décennies de réformes dans la cadre de la transition.

Les objectifs de la recherche :

L'objectif de cet article est d'évaluer le secteur bancaire et financier algérien par la détermination des écarts par rapports aux pays retenus en référence afin de s'en inspirer des enjeux permettant un véritable développement du secteur qui demeure inefficace.

Cet article présente le cadre théorique qui définit la méthode du benchmarking avant de procéder à l'application de la méthode pour l'évaluation du secteur bancaire et financier algérien, on se reposant sur des études précédentes tels que celles de :

Madiou Lydia : Mesure et optimisation de la rentabilité des banques par application du benchmarking et la méthode d'enveloppement des données - mémoire de Magister - université de Tizi Ouzou - 2014

Taibi Asmaa : l'impact du benchmarking sur l'élaboration d'une stratégie de communication - Mémoire de Magister - université de Tlemcen – 2012

Lepoivre Fabien : Benchmarking : concepts et méthodologie - NEVAO Conseil - V/2/2005

Définition :

Il existe plusieurs définition provenant des spécialiste, l'une d'elle donnée par l'ex président de la société XEROX t-kearns-D : » le benchmarking est un processus continu des produits et services et méthodes par rapport à ceux des concurrents ou des entreprises reconnues comme leaders ».

Le benchmarking correspond à la référenciation concurrentielle, C'est un terme Anglo-Saxon qui signifie « comparatif » et qui désigne une mesure étalon ou un standard qui sert de point de référence pour mesurer l'état et les performances d'un processus. Il se compose de deux mots :

Bench : banc d'essai

Mark : notation ⁽¹⁾

J. Brilmane définit le Benchmarking comme « le processus qui consiste à identifier, analyser et adopter, en les adaptant, les pratiques des organisations les plus performantes dans le monde en vue d'améliorer les performances de sa propre organisation », BRILMAN insiste sur le fait que le benchmarking implique d'être assez modeste pour admettre que quelqu'un d'autres est meilleur pour essayer d'apprendre comment l'égaliser. (2²)

Le Benchmarking concerne l'ensemble des activités, produits et services liés aux processus d'une organisation privée ou publique, commerciale, de production ou de services. (Développement, conception de produits et/ou services, gestion financière, système d'information, ressources humaines, administration, achats, production, communication, commercial, logistique...) Sa finalité est la mise en œuvre des meilleures pratiques (best practices). (3³)

Le benchmarking est considéré comme l'un des nouveaux outils de l'évaluation, c'est ainsi que Robert C-CAMP affirme que si on veut s'améliorer, on doit se mesurer, qui veut être le meilleur doit se comparer. Le benchmarking permet de se positionner par rapport à un groupe de référence.

Le benchmarking se rapproche de l'analyse marketing au niveau du principal objet d'étude. Selon Gilbert GENOT : « le benchmarking est une extension et une généralisation de la démarche marketing puisqu'il poursuit, en définitive, les mêmes objectifs d'excellence ».

Les étapes du benchmarking :

- 1- La planification : il s'agit d'identifier les sujets du benchmarking ainsi que les partenaires comparables vis-à-vis du sujet.
- 2- l'analyse : après avoir obtenus toutes les informations nécessaires, il faut les comparer avec les données internes de façons à déterminer les écarts.
- 3- L'intégration : est le processus par lequel la banque fixe les objectifs opérationnels en utilisant les conclusions de l'enquête du benchmarking.
- 4- l'action : il s'agit de mettre en place les actions en fonction des objectifs soit par :

La voie hiérarchique : qui représente l'encadrement direct, ou

Le management du projet : à l'aide d'un groupe de travail directement impliqué par l'amélioration.

(⁴)

Les types de benchmarking : Ce tableau illustre les quatre différents types de benchmarking :

Type de benchmarking	Description
Interne	Comparaisons par rapport à plusieurs services internes à l'entreprise
Compétitif	Comparaisons par rapport à des concurrents directs (producteurs de produits similaires)

Fonctionnel	Comparaisons par rapport à des services ou départements extérieurs
Horizontal	Comparaisons par rapport au processus ou méthodes de travail

Le benchmarking de type fonctionnel ou horizontal ne prend pas en compte les disparités des secteurs d'activité. ⁽⁵⁾

Nous avons choisi la méthode du Benchmarking fonctionnel qui consiste à la comparaison entre le système bancaire et financier algérien par rapport aux autres systèmes bancaires et financier des pays qui ont ainsi opté pour la transition dans la même période de l'initiation de la transition de l'Algérie (le début des années 1990), et ont réussi à atteindre un développement bancaire et financier très apprécié dans l'objectif de déterminer les écarts.

Méthodologie du Benchmarking :

a- Planification :

1. Identification des sujets du géomarketing : analyse de la performance du système bancaire et financier algérien.
2. sélection des partenaires du géomarketing : pays des PECO désormais membres de l'Union européenne, soient :

 Bulgarie

 Estonie (ancienne république soviétique)

 Hongrie

 Pologne

 République tchèque (issue de l'ex-Tchécoslovaquie)

- b- détermination des moyens de collecte d'information : Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. (<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>)

- c- Analyse et détermination des écarts :

Nous avons choisi des indicateurs et des ratios qui reflètent généralement les critères suivants:

- 1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS),
- 2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages,

- 3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel,
- 4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse.

1- La qualité du règlement et de la surveillance (RS) :

Indice de la solidité des garanties juridiques (0=faible et 12=solide)

L'indice de la solidité des garanties juridiques mesure à quel point les lois sur la faillite et les garanties protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs et facilitent donc les prêts. L'indice va de 0 à 12 et une note plus élevée indique que les lois en place sont mieux conçues pour permettre d'accroître l'accès au crédit.

Pays	Indice de la solidité des garanties juridiques (Note de 0 à 12 - Année 2015)
Algérie	2
Bulgarie	9
Estonie	7
Hongrie	10
Pologne	7
République tchèque	7

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Banque mondiale, projet Doing Business (<http://www.doingbusiness.org/>).

L'indice de la solidité des garanties juridiques estimé pour l'Algérie à seulement 2/12 est relativement trop faible par rapport à l'ensemble des pays retenus qui ont visé à couvrir les risques de crédits par le renforcement du système des garanties bancaires et ont atteint des notations plus appréciées.

Indice sur la profondeur de l'information relative au crédit (0=faible et 8=élevé)

L'indice de la profondeur de l'information sur la dette mesure les règlements qui ont trait à la portée, l'accessibilité et la qualité de l'information disponible au sujet du crédit par le biais de registres publics ou privés. L'indice varie de 0 à 8 et plus la valeur est élevée, plus l'information relative au crédit est disponible auprès d'un registre public ou d'une agence privée pour faciliter les décisions relatives aux prêts.

Pays	Indice sur la profondeur de l'information relative au crédit (Note de 0 à 8 – Année 2015)
Algérie	0
Bulgarie	5
Estonie	7
Hongrie	5
Pologne	8

République tchèque	7
--------------------	---

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Banque mondiale, projet Doing Business (<http://www.doingbusiness.org/>).

L'indice sur la profondeur de l'information relative au crédit est estimé à 0 pour l'Algérie, cela veut dire que le système bancaire algérien manque totalement des mécanismes qui garantissent la réduction des risques de l'asymétrie informationnelle et assure la transparence dans l'étude des demandes de crédits.

Ratio capital/actif des banques (%)

Le ratio capital/actif des banques est le ratio du capital et des réserves des banques par rapport à leur actif total. Le capital et les réserves comprennent les fonds contribués par les propriétaires, les bénéfices non distribués, les réserves générales et spéciales, les provisions et les ajustements de valeur. Le capital comprend les fonds propres de catégorie 1 (actions entièrement libérées et actions ordinaires), ce qui constitue une caractéristique commune de tous les systèmes bancaires des différents pays tandis que le total du capital réglementaire, qui comprend divers types d'instruments de dette subordonnée qui n'ont pas besoin d'être remboursés si les fonds sont requis pour maintenir les niveaux minimaux de capitaux (il s'agit des fonds propres de catégories 2 et 3). L'actif total comprend tout l'actif financier et non financier.

Pays	Ratio capital/actif des banques Année 2014
Algérie	7,4
Bulgarie	11,6
Estonie	11,6
Pologne	8,9
République tchèque	7,3

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Malgré le renforcement du système du capital et des réserves des banques algériennes, le ratio capital/actif des banques est estimé en Algérie plus faible par rapports aux autres pays retenus.

2- L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages :

Écart des taux d'intérêt (taux de prêt moins taux de dépôt, %)

L'écart des taux d'intérêt est la différence entre le taux d'intérêt perçu par les banques sur les prêts accordés aux clients préférentiels moins les intérêts versés par les banques commerciales ou similaires sur les dépôts à vue, les dépôts à terme fixe ou les dépôts sur compte d'épargne.

Année 2014	Ecart des taux d'intérêts (Année 2014 - %)
------------	---

Algérie	6,3
Estonie	4,3
Hongrie	3
République tchèque	3,9

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Fonds monétaire international, statistiques financières internationales et fichiers de données.

L'écart des taux d'intérêts en Algérie est relativement plus élevé par rapport aux autres pays, cet écart s'élève lorsque les taux d'intérêts de prêt sont plus chers et la rémunération des dépôts sont faible.

Taux d'intérêt des prêts (%)

Le taux d'intérêt débiteur est le taux d'intérêt perçu par les banques sur les prêts accordés aux clients préférentiels.

Pays	Taux d'intérêt des prêts (%) – Année 2014
Algérie	8
Bulgarie	8,3
Estonie	4,8
Hongrie	4,4
République tchèque	4,6

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Le cout des crédits est estimé plus cher en Algérie et en Bulgarie par rapports aux autres pays retenus qui réalise des taux d'intérêts plus compétitifs.

Taux d'intérêt réel (%)

Le taux d'intérêt réel est le taux d'intérêt débiteur ajusté en fonction de l'inflation telle que mesurée par le déflateur du PIB

Pays	Taux d'intérêt réel (%) - Année 2014
Algérie	8,4
Bulgarie	7,8
Estonie	2,7
Hongrie	1,2
République tchèque	2,1

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

En prenant en considération le taux d'inflation pour estimer réellement le taux d'intérêt, celui-ci est encore plus élevé en Algérie, ce qui veut dire que le taux d'inflation est plus élevé en Algérie. L'Estonie, la Hongrie et la république tchèque ont réussi à maintenir un taux d'inflation qui favorise la réduction du taux d'intérêt réel pour la promotion des crédits à l'économie.

Inflation, déflateur du PIB (% annuel)

L'inflation telle que mesurée par le taux annuel de croissance du déflateur implicite du PIB montre le taux de variation des prix au sein de l'économie dans son ensemble. Le déflateur implicite du PIB est le ratio du PIB en devises locales courantes par rapport au PIB en devises locales constantes.

Pays	Inflation, déflateur du PIB (% annuel) Année 2015
Algérie	-0,4
Bulgarie	0,4
Estonie	2
Hongrie	3,2
Irlande	0,1
Pologne	0,4
République tchèque	2,5

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Épargne brute (% du PIB) :

L'épargne brute est calculée comme étant le revenu national brut moins la consommation totale plus les transferts nets.

Pays	L'épargne brute (%) - Année 2015
Algérie	43
Bulgarie	22
Estonie	29
Hongrie	24
Irlande	24
Pologne	18

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

L'Algérie atteint le pourcentage le plus haut dans la collecte de l'épargne, ce qui a favorisé la création d'un capital qui doit être canalisé vers l'investissement pour la création de la richesse et de l'emploi.

Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire (% du PIB)

Le crédit intérieur fourni par le secteur bancaire comprend tous les crédits dans divers secteurs sur une base brute, à l'exception du crédit accordé au gouvernement central, qui est net. Le secteur bancaire comprend les autorités monétaires et les banques de dépôt, ainsi que les autres institutions bancaires pour lesquelles des données sont disponibles (notamment des institutions qui n'acceptent pas les dépôts transférables, mais qui assument du passif tel que les dépôts à terme fixe et les dépôts

sur un compte d'épargne). Parmi les exemples d'autres institutions bancaires, on compte les institutions de prêts immobiliers et d'épargne et les associations de construction et de prêts.

Pays	Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire Année 2014
Algérie	18
Bulgarie	62,5
Hongrie	61,1
Irlande	165,7
Pologne	71
République tchèque	73,5

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Le marché bancaire est la principale source de financement de l'économie algérienne qui demeure une économie d'endettement avec l'absence d'un marché financier actif, cependant ce secteur bancaire ne participe pas suffisamment dans le financement du crédit intérieur malgré le taux d'épargne important. Les pays de l'échantillon disposent d'un marché financier plus dynamique et leurs marchés bancaires sont plus actifs.

Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB)

Le crédit intérieur du secteur privé fait référence aux ressources financières fournies au secteur privé, notamment par le biais de prêts, d'achat de titres autres que des actions, de crédits commerciaux et d'autres comptes débiteurs, qui constituent des créances à rembourser. Dans certains pays, ces créances comprennent les crédits accordés aux entreprises publiques.

Fonds monétaire international, statistiques financières internationales et données de fichiers, et estimations du PIB de l'OCDE et de la Banque mondiale.

Pays	Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB - Année 2014)
Algérie	18,4
Bulgarie	59,6
Hongrie	43,5
Irlande	83,2
Pologne	52,2
République tchèque	50,4

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

La promotion et le financement du secteur privé est nécessaire dans le cadre de l'ouverture de l'économie. Le taux des crédits fournis au secteur privé en Algérie est estimé plus faible par rapport aux pays retenus malgré les dispositifs d'aide de l'état conçu pour la création des projets.

L'encouragement d'offre des crédits au secteur privé nécessite un renforcement des moyens d'analyse et de suivi des risques et d'allègement des conditions d'accès et des procédures de demandes et de traitement des dossiers.

Prêts non productifs par rapport au total des prêts bruts (%)

Le ratio des prêts bancaires non productifs par rapport au total brut des prêts est la valeur des prêts non productifs divisée par la valeur totale du portefeuille de prêts (y compris les prêts non productifs avant la déduction de provisions pour pertes sur prêts). Le montant des prêts enregistrés comme étant non productifs devrait être la valeur brute des prêts enregistrés au bilan et non pas uniquement la valeur qui est en souffrance.

Pays	Taux des prêts non productifs (% - Année 2015)
Algérie	9,2 (2014)
Bulgarie	16,7
Estonie	1,4
Hongrie	15,6
Irlande	20,7
Pologne	4,8
République tchèque	5,6

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Rapport sur la stabilité financière internationale, Fonds monétaire international.

Le taux des prêts non productifs par rapport au total des crédits accordés est plus élevé dans l'ensemble des pays retenus contre seulement 9,2% pour l'Algérie ne reflète pas la performance des portefeuilles des banques algériennes puisque ce taux est plus faible à cause de la faiblesse du taux de financement des crédits par les banques algériennes qui freinent le financement de beaucoup de projets par incertitudes environ la sécurité d'offre de crédit à l'absence des mécanismes d'analyse et de gestion des risques.

Croissance de la masse monétaire (% annuel)

La masse monétaire correspond à la somme des circulations fiduciaires hors banque, des dépôts à vue autres que ceux du gouvernement central, des dépôts d'épargne à terme et des dépôts en devise étrangère des secteurs résidents autres que le gouvernement central, les chèques de banque et de voyage, ainsi que d'autres titres comme les certificats de dépôt et les billets de trésorerie.

Pays	Croissance de la masse monétaire en 2015 (%)
Algérie	14,4
Bulgarie	1,1
Hongrie	2,5

Pologne	8,2
République tchèque	5,9

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

La masse monétaire est relativement plus élevée en Algérie par rapport aux autres pays retenus, donc le taux de bancarisation est plus faible, ce qui nuit à la capacité de l'autorité monétaire de gérer efficacement sa politique.

3- L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel:

Guichets automatiques bancaires (GAB) (par 100 000 adultes)

Les guichets automatiques bancaires sont des appareils de télécommunication informatisés qui permettent aux clients d'une institution financière d'effectuer des transactions financières dans un lieu public.

Pays	Nombre de GAB par 100 000 adultes Année 2014
Algérie	7,29
Bulgarie	90,72
Estonie	76,82
Hongrie	58,04
Irlande	84,77
Italie	91,85
Pologne	63,58
République tchèque	49,80

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres et le "Financial Access 2010" du Groupe de la Banque Mondiale.

Le nombre des guichets automatiques bancaires en Algérie montre le manque de proximité bancaire ainsi que la faible pénétration et utilisation des moyens électroniques et technologiques. Le taux d'équipement en GAB est beaucoup plus satisfaisants dans l'ensemble des pays retenus ce qui montre leur stratégie de promotion des technologies de l'information et de communication pour la consolidation de la transition.

Succursales bancaires commerciales (pour 100 000 adultes)

Les succursales bancaires commerciales sont des points de vente des banques commerciales résidentes et autres qui fonctionnent comme des banques commerciales et fournissent des services financiers aux clients. Elles sont physiquement séparées du siège social, mais ne sont pas organisées en tant que succursales séparées du point de vue juridique.

Pays	Succursales bancaires commerciales (pour 100 000 adultes) - Année 2015
------	---

Algérie	5,1
Bulgarie	60,3
Estonie	12,4
Hongrie	15,6
Irlande	21,4
Pologne	33
République tchèque	24,3

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Le nombre des succursales bancaires commerciales pour 100 000 clients adultes est relativement trop faible par rapport aux autres pays retenus, ce qui montre ainsi le manque de proximité du secteur bancaire.

4- Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse. :

Valeur ajoutée des sociétés financières :

La **valeur ajoutée (VA)** est un indicateur permettant de mesurer la **richesse brute créée** par une entreprise. Elle représente donc une traduction de l'activité de l'entreprise.

Pays	Valeur ajoutée des sociétés financières (% - Année 2015)
Hongrie	61,2
Pologne	46,5
Russie	44,8
République Tchèque	46,5
Algérie	/

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

La valeur ajoutée des sociétés financières concernant l'Algérie ne figure même pas sur les statistiques de la banque mondiale, tandis que la Hongrie réalise jusqu'à 61.2% de valeur ajoutée par les sociétés financières. Le secteur financier participe ainsi par la création de valeur ajoutée de plus de 40% pour la Pologne, la république tchèque et la Russie. Le secteur financier ne participe pas effectivement dans la création de la richesse brute pour l'économie algérienne.

Actions transigées, ratio de roulement (%)

Le ratio de roulement est la valeur totale des actions transigées au cours de la période divisée par la capitalisation boursière moyenne pour la période. La capitalisation boursière moyenne est calculée comme étant la moyenne des valeurs à la fin de la période pour la période en cours et la période précédente.

Pays	Actions transigées, ratio de roulement (%) Année 2015
Algérie	/
Bulgarie	3,9 (2011)
Hongrie	42,1
Irlande	16,4
Pologne	38,2

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Fédération mondiale de base de données des échanges.

L'activité de la bourse est quasi inexistante en Algérie.

Actions transigées, valeur totale (% du PIB)

Les actions transigées désignent la valeur totale des actions échangées au cours de la période. Cet indicateur complète le ratio de capitalisation boursière en montrant si la taille du marché est soutenue par les échanges.

Pays	Actions transigées, valeur totale (% du PIB) Année 2015
Algérie	/
Bulgarie	1,6 (2014) 0,6 (2011)
Hongrie	5,1
Irlande	6,6
Pologne	10,6
République tchèque	5,3

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - Fédération mondiale de base de données des échanges .

Les statistiques ne montrent pas que l'activité du marché financier participe dans l'activité économique représentée par le PIB.

Capitalisation boursière des entreprises cotées (\$ US courants)

La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation. Les sociétés intérieures cotées sont les entreprises intérieures inscrites qui sont cotées à la bourse du pays à la fin de l'année. Les sociétés cotées ne comprennent pas les sociétés de placements, les fonds communs de placement ou les autres véhicules d'investissement collectif. Les données sont en dollars américains courants.

Pays	Capitalisation boursière des entreprises cotées (\$ US courants) Année 2015
Algérie	/

Bulgarie	8 253 250 000\$ (2011)
Hongrie	17 686 950 000\$
Irlande	128 008 850 000\$
Pologne	137 769 580 000\$

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE

Capitalisation boursière des entreprises cotées (% du PIB)

La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation. Les sociétés intérieures cotées sont les entreprises intérieures inscrites qui sont cotées à la bourse du pays à la fin de l'année. Les sociétés cotées ne comprennent pas les sociétés de placements, les fonds communs de placement ou les autres véhicules d'investissement collectif.

Pays	Capitalisation boursière des entreprises cotées (% du PIB) - Année 2015
Algérie	/
Bulgarie	14,5 (2011)
Irlande	57,2
Pologne	31

Source : Indicateurs du développement dans le monde - Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE - <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

La méthodologie d'introduction du Benchmarking contient une communication des résultats et le passage à l'action, notre recherche entre dans le cadre des études académiques dont l'objectif est de contribuer au développement de la recherche scientifique au service de notre économie.

Résultats de l'analyse :

a. L'évaluation de la qualité du règlement et de la surveillance (RS) :

L'analyse montre que le système bancaire et financier algérien se manque d'un cadre réglementaire solide concernant les garanties juridiques et les lois sur la faillite qui protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs et facilitent donc les prêts. Ainsi que les règlements qui ont trait à l'accessibilité et la qualité de l'information disponible au sujet du crédit par le biais de registres publics ou privés. Ajoutant le manque de loi régissant le mode de transaction électronique, le seul texte réglementaire concernant cette activité est la codification d'inscription au registre du commerce.

La supervision et le contrôle de la banque d'Algérie assure le respect de l'ensemble des ratios permettant le bon fonctionnement du système bancaire, cependant, elle doit veiller au respect et à l'application des règles prudentielles universelles notamment celles de Bale II.

b. L'expansion des prêts bancaires aux entreprises et aux ménages :

- Le taux d'intérêt des prêts est relativement élevé,
- La différence entre l'épargne et les crédits fournis à l'économie montre le manque de canalisation de l'épargne vers l'investissement,
- La masse monétaire est relativement plus élevée ce qui influe négativement sur l'efficacité de la politique monétaire.
- Les banques ne semblent pas aptes à s'introduire dans le marché sans être soutenues par des dispositifs étatiques. Les crédits bancaires se manifestent par plusieurs obstacles tels que les lenteurs de traitement des dossiers et les lourdeurs administratives, les garanties exagérées et la problématique de l'application des taux d'intérêts.

c. L'existence d'un marché bancaire réel et concurrentiel :

Le nombre des succursales bancaires commerciales ainsi que le nombre des guichets bancaires automatiques disponibles par rapport à la population sont relativement trop faibles.

d. Le développement de l'infrastructure financière et l'existence de la Bourse :

La taille du marché financier et sa dynamique peuvent être estimées à travers le nombre d'entreprises introduites en bourse ou le ratio de capitalisation boursière et la diversification de ses produits, mais sa performance ne peut être évaluée pour le manque d'indice boursier. La bourse algérienne constitue un véritable handicap pour le système bancaire et financier algérien, elle ne participe pas à l'opération de l'intermédiation financière et à la mobilisation des ressources financières et des fonds pour l'investissement.

Conclusion :

Le système bancaire algérien demeure toujours très peu développé, il se compose à ce jour à la faveur des politiques d'assainissement et de restructuration des banques publiques de six (06) banques qui représentent 89% du total des actifs du secteur bancaire et 83% du réseau bancaire national, 14 banques privées et 7 établissements financiers qui détiennent une part de marché très modéré. Les indicateurs économiques publiés par la Banque d'Algérie démontrent un faible niveau de bancarisation et un niveau très élevé de liquidité bancaire. Le secteur bancaire prédomine l'intermédiation financière avec l'absence de la bourse et demeure dédié au financement selon les favorisations des programmes de relance de l'état, ainsi que le taux de pénétration du secteur bancaire dans le PIB est estimé trop faible, les chantiers les plus importants des réformes, liés à la gouvernance des banques, l'ouverture du capital de certaines banques publiques, le renforcement du contrôle bancaire, ainsi que l'amélioration du marché de crédit et la dynamisation du marché financier et du

commerce électronique tardent à se concrétiser, ce qui influe beaucoup sur les performances de toute l'économie. (6)

La réforme du secteur bancaire et financier ne peut se faire dans l'isolement et en ignorant les autres secteurs économiques pour parvenir à un développement global et une transition saine, la poursuite des efforts doit se faire en visant par la réunion de toutes les parties économiques, politiques et sociales qui doivent s'introduire pour l'assainissement d'un climat des affaires stable et offrant les conditions politiques, macro-économiques et juridiques favorables à la promotion de l'investissement national et l'attraction des IDE pour la création de richesse et d'emploi ainsi que la réanimation de l'activité bancaire et financière qui est au centre de l'intermédiation et de financement des agents économiques.

Bibliographie :

¹ Madiou Lydia intitulé - Mesure et optimisation de la rentabilité des banques par application du benchmarking et la méthode d'enveloppement des données – mémoire de Magister – Monnaie, Banques et Finance – université de Tizi Ouzou – 2014

² BRILMAN Jean, « les meilleures pratiques du management », Ed. D'organisation, Paris 2003, p287

³ Taibi Asmaa : l'impact du benchmarking sur l'élaboration d'une stratégie de communication - Mémoire de Magister - université de Tlemcen – 2012

⁴ JAKOBIAK François JAKOBIAK « l'intelligence économique en pratique », Ed. D'organisation, 1998, p.238

⁵ Madiou Lydia intitulé - Mesure et optimisation de la rentabilité des banques par application du benchmarking et la méthode d'enveloppement des données – mémoire de Magister – Monnaie, Banques et Finance – université de Tizi Ouzou –

⁶ Lepoivre Fabien – Benchmarking : concepts et méthodologie - NEVAO Conseil - V/2/2005.